

sa visite à Québec en 1820. On peut en avoir une idée en consultant les lettres adressées par ce prélat à l'évêque de Québec, ou celles du même à l'adresse de l'honorable Amable Dionne, seigneur de Kamouraska. Pour en finir tout de suite avec les comptes du Nord-Ouest, et pour faire briller dans tout son éclat le grand esprit qui anime la *Northwest Review* — ce doit être celui du grand Manitou —, je constate que, de 1836 à 1878, la Propagation de la foi de Québec a donné aux missions de la Rivière-Rouge la jolie somme de \$ 17,460.00; en 1863, le diocèse du même nom poussait la mesquinerie jusqu'au montant de \$ 4, 884.00 envoyé à Mgr Taché pour rebâtir son palais épiscopal et le couvent des Religieuses détruits par un incendie. En 1872, le Révérend Père Lacombe faisait une abondante collecte dans nos paroisses. De 1883 à 1900, le même vieux diocèse a distribué, pour sa part de la quête de la Pentecôte, aux dignes évêques de la province de Manitoba, l'humble denier de \$ 15,172.00. En 1895-96, nous avons donné à peu près \$ 2,000.00 pour les écoles catholiques; en 1899, \$ 978.00 pour l'œuvre des Métis; et cette année 1901, sans nous vanter, nous pourrions encore et bien volontiers verser de généreuses aumônes entre les mains des missionnaires du Nord-Ouest qui viendront s'adresser à nous. Bref, je crois que Québec ne doit rien à Manitoba, et que, s'il y a eu des fautes et des erreurs commises dans l'administration de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, ce n'est pas aux écrivains de Winnipeg à les signaler, pas plus qu'il ne leur appartient de se moquer de Montréal et des autres diocèses du Canada, à moins qu'ils ne veuillent s'élever aux sommets du ridicule.

Comme je l'ai dit, la Société de la Propagation de la Foi existe régulièrement, dans le diocèse de Québec, depuis 1836. Dans le cours de l'année 1841, Mgr Signay fit des démarches auprès du président général de l'Œuvre en France, pour en obtenir l'affiliation, et elle fut accordée, à condition que Québec continuerait de favoriser autant que possible les missions sauvages et autres de l'Amérique britannique. La plus grande partie des recettes se trouvait de la sorte à la disposition du comité de Régie de Québec, qui employait cet argent au soutien des missions du diocèse.

En 1850, il fut entendu que l'on paierait \$ 480.00 par an à